

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Assurances Multirisques Ittihad

AMI Assurances (S.A)

Siège Social : Cité les Pins Les Berges du Lac II 1053 Tunis

La Société **Assurances Multirisques Ittihad** publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022, accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes :

La société : **Générale D'expertise Et De Management - GEM** représentée par Mr **Abderrazek GABSI** et la société : **La Générale d'Audit & Conseil** représentée par Mr **Chiheb GHANMI**.

BILAN ARRÊTÉ AU 30-06-2022
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 1					
ACTIFS	Brut 30/06/2022	Amort. & Prov. 30/06/2022	Net 30/06/2022	Net 30/06/2021	Net 31/12/2021
AC1-Actifs incorporels					
AC12-Concessions, brevets, licences, marques	2 203 575	2 022 260	181 315	246 584	227 637
AC13-Fonds commercial	888 751	593 355	295 396	1 198 281	505 956
	3 092 326	2 615 615	476 711	1 444 865	733 593
AC2-Actifs corporels d'exploitation					
AC21-Installations techniques et machines	6 468 414	4 759 940	1 708 474	1 875 316	1 836 750
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	2 054 663	1 204 554	850 109	849 550	862 354
AC23-Acomptes versés et immobilisations en cours	104 525		104 525	107 586	107 586
	8 627 602	5 964 494	2 663 108	2 832 452	2 806 690
AC3-Placements					
AC31-Terrains et constructions					
AC311-Terrains et constructions d'exploitation	73 841 282	8 207 984	65 633 298	67 014 872	66 324 085
AC312-Terrains et constructions hors exploitation					
AC32-Placements dans les entreprises liées et participations					
AC323-Parts dans les entreprises avec un lien de participation	6 505 832	3 352 766	3 153 066	6 399 833	3 272 351
AC324-Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	15 600 000		15 600 000	22 200 000	18 600 000
AC33-Autres placements financiers	381 328 781	6 941 846	374 386 935	215 070 724	342 119 002
AC331-Actions, autres titres à revenus variables et parts dans les FCP	35 241 498	5 582 548	29 658 950	25 032 449	28 858 443
AC332-Obligations et autres titres à revenus fixes	330 459 635	500 000	329 959 635	174 801 610	233 585 797
AC334-Autres prêts	11 843 013	709 298	11 133 715	10 951 979	11 082 822
AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	3 784 635	150 000	3 634 635	4 284 686	68 591 940
AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	450 763		450 763	476 381	462 211
	477 726 658	18 502 596	459 224 062	311 161 810	430 777 649
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510-Provision pour primes non acquises	134 929		134 929	273 526	563 149
AC520-Provision d'assurance vie	8 275 302		8 275 302	7 101 768	7 533 244
AC530-Provision pour sinistres vie	523 570		523 570	464 866	518 642
AC531-Provision pour sinistres non vie	16 484 520		16 484 520	11 840 282	14 578 529
	25 418 321		25 418 321	19 680 442	23 193 564
AC6-Créances					
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611-Primes acquises et non émises	1 277 173		1 277 173	1 161 589	1 115 174
AC612-Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	80 961 200	59 621 401	21 339 799	14 283 535	12 124 433
AC613-Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	35 145 682	13 957 576	21 188 106	22 251 720	15 939 145
AC62-Créances nées d'opérations de réassurance	7 137 543	3 425 665	3 711 878	1 436 912	1 200 592
AC63-Autres créances	20 114 963	737 544	19 377 419	18 068 223	16 356 240
AC631-Personnel	682 500		682 500	603 999	705 007
AC632-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	14 931 775	26 780	14 904 995	13 988 498	12 398 455
AC633-Débiteurs divers	4 500 688	710 764	3 789 924	3 475 726	3 252 778
	144 636 561	77 742 186	66 894 375	57 201 979	46 735 584
AC7-Autres éléments d'actif					
AC71-Avoirs en banques, CCP, chèques et caisses	4 208 647	608 767	3 599 880		2 021 833
AC72-Charges reportées					
AC721-Frais d'acquisition reportés	10 697 780		10 697 780	9 359 017	9 158 757
AC722-Autres charges à répartir	3 361 713	2 863 917	497 796		663 695
AC73-Comptes de régularisation Actif	10 886 618	79 138	10 807 480	8 139 691	11 534 463
AC731-Intérêts et loyers acquis et non échus	10 884 986	79 138	10 805 848	7 467 318	11 119 578
AC733-Autres comptes de régularisation	1 632		1 632	672 373	414 885
	29 154 758	3 551 822	25 602 936	17 498 708	23 378 748
Total des Actifs	688 656 226	108 376 713	580 279 513	409 820 256	527 625 828

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN ARRÊTÉ AU 30/06/2022
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 2			
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Capitaux propres			
CP1-Capital social	87 391 790	40 983 736	87 391 790
CP2-Réserves et primes liées au capital	46 694 230	286 176	46 694 230
CP3-Résultats reportés	-183 038 270	-184 804 791	-184 804 791
CPR-Réserve spéciale de réévaluation	44 410 222	44 410 222	44 410 222
CPTP-Titres participatifs	75 000 000	35 000 000	75 000 000
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	70 457 972	-64 124 657	68 691 451
CP6-Résultat de l'exercice	986 869	890 111	1 766 521
Total capitaux propres avant affectation	71 444 841	-63 234 546	70 457 972
PA1-Autres passifs financiers			
PA13-Autres emprunts			
PA2-Provisions pour autres risques et charges			
PA23-Autres provisions	5 221 059	4 818 008	5 334 941
	5 221 059	4 818 008	5 334 941
PA3-Provisions techniques brutes			
PA310-Provisions pour primes non acquises	54 750 823	55 161 507	53 584 145
PA320-Provisions assurances vie	76 315 699	31 251 527	35 823 735
PA330-Provision pour sinistres vie	4 473 757	4 464 664	4 881 310
PA331-Provision pour sinistres non vie	328 317 718	343 472 791	325 313 418
PA340-Provision pour participations aux bénéfices et ristournes non vie	204 446	254 219	278 519
PA340-Provision pour participations aux bénéfices et ristournes vie	4 727	10 969	4 727
PA361-Autres provisions techniques non vie	63 868		187 148
	464 131 038	434 615 677	420 073 002
PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	13 431 356	8 893 034	10 139 048
PA6-Autres dettes			
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe			
PA62-Dettes nées d'opérations de réassurance	4 577 112	5 179 851	4 278 530
PA63-Autres dettes	10 980 541	11 284 174	12 214 899
PA631-Dépôts et cautionnements reçus	462 975	232 125	291 375
PA632-Personnel	35 396	32 763	27 919
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 761 940	7 092 325	8 208 403
PA634-Créditeurs divers	3 720 230	3 926 961	3 687 202
	15 557 653	16 464 025	16 493 429
PA7-Autres passifs			
PA71-Comptes de régularisation Passif			
PA712-Autres comptes de régularisation Passif	10 493 566	7 643 302	5 127 436
PA72- Dettes envers les établissements bancaires et financiers		620 756	
	10 493 566	8 264 058	5 127 436
Total des passifs	508 834 672	473 054 802	457 167 856
Total des capitaux propres et des passifs	580 279 513	409 820 256	527 625 828

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA RÉASSURANCE NON VIE
ARRÊTÉ AU 30/06/2022
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Opérations brutes 30/06/2022	Cessions et/ou rétrocessions 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2022	ANNEXE 3	
				Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 31/12/2021
PRNV1- Primes acquises					
PRNV 11- Primes émises et acceptées	69 795 939	4 024 071	65 771 868	65 800 976	128 519 318
PRNV 12- Variation de la provision pour primes non acquises	-1 166 678	428 221	-1 594 899	-1 038 671	828 313
Sous-total 1	68 629 261	4 452 292	64 176 969	64 762 305	129 347 631
PRNT3- Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat	6 945 266		6 945 266	5 288 783	11 300 482
PRNV2- Autres produits techniques					
CHNV1- Charges de sinistres					
CHNV 11- Montants payés	-56 119 238	-1 831 402	-54 287 836	-44 301 874	-113 532 782
CHNV 12- Variation de la provision pour sinistres	-3 004 300	-1 905 991	-1 098 309	3 854 916	24 752 537
Sous-total 2	-59 123 538	-3 737 393	-55 386 145	-40 446 958	-88 780 245
CHNV2- Variation des autres provisions techniques	123 280		123 280	0	-187 148
CHNV3- Participations aux bénéfiques et ristournes	-6 353		-6 353	-51 004	-113 100
CHNV4- Frais d'exploitation					
CHNV 41- Frais d'acquisition	-13 839 937		-13 839 937	-10 861 209	-25 799 206
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	1 541 703		1 541 703	0	-65 000
CHNV 43- Frais d'administration	-3 689 119		-3 689 119	-5 426 357	-8 329 997
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs		-507 251	507 251	749 738	1 149 021
Sous-total 3	-15 987 353	-507 251	-15 480 102	-15 537 828	-33 045 182
CHNV5- Autres charges techniques	-248 300		-248 300	-11 464 294	-12 622 835
RTNV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	332 263	-207 648	124 615	2 551 004	5 899 603

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA RÉASSURANCE VIE
ARRÊTÉ AU 30/06/2022
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 4					
Désignation	Opérations brutes 30/06/2022	Cessions et/ou rétrocessions 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 31/12/2021
PRV1- Primes					
PRV 11- Primes émises et acceptées	41 640 798	-656 347	40 984 451	2 180 342	6 902 657
Sous-total 1	41 640 798	-656 347	40 984 451	2 180 342	6 902 657
PRV2- Produits des placements					
PRV 21- Revenus des placements	1 727 521		1 727 521	904 443	1 735 483
PRV 22- Produits des autres placements				0	0
PRV 23- Reprises de corrections de valeurs sur placements	23 395		23 395	17 868	68 922
PRV 24- Profits provenant de la réalisation des placements	331		331	1 096	346
Sous-total 2	1 751 247		1 751 247	923 407	1 804 751
CHV1- Charges de sinistres					
CHV 11- Montants payés	-1 748 707	530 340	-1 218 367	-808 634	-2 062 271
CHV 12- Variation de la provision pour sinistres	407 553	4 928	412 481	205 768	-157 102
Sous-total 3	-1 341 154	535 268	-805 886	-602 866	-2 219 373
CHV2- Variation des autres provisions techniques					
CHV 21- Provisions d'assurance vie	-40 491 965	742 058	-39 749 907	-713 795	-4 854 527
CHV 22- Autres provisions techniques					
Sous-total 4	-40 491 965	742 058	-39 749 907	-713 795	-4 854 527
CHV3- Participations aux bénéfices et ristournes					
CHV4- Frais d'exploitation					
CHV 41- Frais d'acquisition	-1 748 996		-1 748 996	-526 246	-1 823 552
CHV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-2 680		-2 680	0	-135 260
CHV 43- Frais d'administration	-53 176		-53 176	-48 417	-112 268
CHV 44- Commissions reçues des réassureurs		189 237	189 237	125 969	374 470
Sous-total 5	-1 804 852	189 237	-1 615 615	-448 694	-1 696 610
CHV5- Autres charges techniques	-61 565		-61 565	-439 240	-531 636
CHV9- Charges de placement					
CHV 91- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-457 836		-457 836	-231 072	-404 394
CHV 92- Corrections de valeur sur placements	-186 974		-186 974	-228 371	-283 204
CHV 93- Pertes provenant de la réalisation des placements	-2		-2		-28 997
Sous-total 6	-644 812		-644 812	-459 443	-716 595
RTV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance)	-952 303	810 216	-142 087	439 711	-1 311 333

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT
ARRÊTÉ AU 30/06/2022
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	ANNEXE 5		
	Semestre clos le 30/06/2022	Semestre clos le 30/06/2021	Exercice clos le 31/12/2021
RTNV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	124 615	2 551 004	5 899 603
RTV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	-142 087	439 711	-1 311 333
PRNT1- Produits des placements (assurances et/ou réassurance non vie)			
PRNT11- Revenus des placements	12 822 329	8 652 931	18 113 777
PRNT12- Produits des autres placements			
PRNT13- Reprises de corrections de valeurs sur placements	173 643	170 946	719 358
PRNT14- Profits provenant de la réalisation des placements	2 454	10 481	3 612
Sous-total 1	12 998 426	8 834 358	18 836 747
CHNT1- Charges des placements			
CHNT11- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-3 398 235	-2 210 698	-4 220 787
CHNT12- Corrections de valeur sur placements	-1 387 796	-2 184 852	-2 955 884
CHNT13- Pertes provenant de la réalisation des placements	-10	0	-302 653
Sous-total 2	-4 786 041	-4 395 550	-7 479 324
CHNT2- Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-6 945 266	-5 288 783	-11 300 482
PRNT2- Autres produits non techniques	29 570	20 785	230 000
CHNT3- Autres charges non techniques	-51 899	-1 111 414	-2 786 366
Résultat provenant des activités ordinaires	1 227 318	1 050 111	2 088 845
CHNT41- Impôts exigibles	-240 449	-160 000	-322 024
CHNT42- Impôts différés			
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	986 869	890 111	1 766 821
CHNT5- Pertes extraordinaires	0		-300
Résultat net de l'exercice	986 869	890 111	1 766 521
Effets des modifications comptables			
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	986 869	890 111	1 766 521

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS AU 30-06-2022
(Montants exprimés en dinars)

DÉSIGNATION	ANNEXE 6		
	30-06-2022	30-06-2021	31-12-2021
HB1- Engagements reçus	462 975	232 125	291 375
HB2- Engagements donnés			
HB21- Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées			
HB22- Titres et actifs acquis avec engagement de revente			
HB23- Autres engagements sur titres, actifs ou revenus			
HB24- Autres engagements donnés	104 525	107 586	107 586
HB3- Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires			
HB4- Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
HB5- Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
HB6- Autres valeurs détenues pour compte de tiers			

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE ARRÊTÉ AU 30/06/2022
(Montants exprimés en dinars)

DÉSIGNATION	ANNEXE 7		
	Semestre clos le 30/06/2022	Semestre clos le 30/06/2021	Exercice clos le 31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation :			
Encaissements des primes reçues des assurés	102 754 661	66 878 484	138 945 879
Sommes versées pour paiement des sinistres	-56 395 422	-42 592 578	-109 129 255
Commissions versées aux intermédiaires	-11 893 526	-8 896 556	-16 329 804
Encaissements des sinistres pour cessions	968	42 206	67 745
Décaissements des primes pour cessions	-1 109 488	-2 013 456	-3 629 349
Commissions reçues des cessions	34 074	171 175	261 191
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-11 077 270	-8 276 661	-21 802 055
Variation des espèces reçues des cessionnaires			
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-149 812 527	-74 176 031	-287 403 991
Encaissements liés à la cession de placements financiers	121 066 062	77 977 050	163 384 302
Taxes sur les assurances versées au Trésor	-14 615 626	-13 778 253	-24 983 062
Produits financiers reçus	8 978 982	7 935 748	11 615 823
Autres mouvements	13 545 444	-6 481 366	15 703 696
Flux de trésorerie provenant de (ou affectés à) l'exploitation	1 476 332	-3 210 238	-133 298 880
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-191 825	-341 455	-550 220
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	293 540		123 888
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations financières			
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation			
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
Autres mouvements			
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	101 715	-341 455	-426 332
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :			
Encaissements suite à l'émission d'actions			92 816 108
Encaissements Titres participatifs			40 000 000
Décaissements Billets de trésorerie			
Distribution Dividendes			
Augmentations/Diminutions des ressources spéciales			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			132 816 108
Variation de trésorerie	1 578 047	-3 551 693	-909 104
Trésorerie au début de l'exercice	2 630 600	3 539 704	3 539 704
Trésorerie à la fin de l'exercice	4 208 647	-11 989	2 630 600

Notes aux États Financiers Intermédiaires au 30-06-2022

I - Présentation De La Société

I-1- Renseignement de caractère général :

Dénomination sociale : Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances

Siège social : Cité des Pins - Zone Nord Est - Les Berges du Lac II - Tunis

Numéro Immatriculation au Registre National des Entreprises : 0845686P

Téléphone : +216 70 026 000

Fax : +216 71 268 400

Email : courrier@assurancesami.com

Site web : www.assurancesami.com

La société « Assurances Mutuelles Ittihad - AMI » a été créée en 2003 sous la forme d'une société mutuelle. Elle a pour objet, en Tunisie comme à l'étranger, la réalisation et la gestion des contrats ou des conventions d'assurance et de réassurance de toute nature ainsi que toutes autres opérations ou contrats pouvant être légalement réalisés par les sociétés d'assurance.

Le fonds commun s'élève à 6 503 402 DT au 31 décembre 2013. Il représente le cumul des droits d'adhésion de 20 DT chacun, versés par les adhérents de l'AMI depuis sa création jusqu'à la date du 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 octobre 2014 a décidé la transformation de la société mutuelle « Assurances Mutuelles Ittihad - AMI » en société anonyme sous la dénomination « Société d'Assurances Multirisques Ittihad » avec le nom commercial « AMI Assurances », et ce, avec un capital social de 13 220 560 DT réparti en 13 220 560 actions d'une valeur nominale de un (1) dinar l'action.

Le capital social initial de 13 220 560 DT provient de :

- La conversion d'une partie du fonds des adhérents d'un montant de 1 735 140 DT, ayant donné lieu à l'émission de 1 735 140 actions de 1 DT chacune. Le reliquat du fonds, soit un montant de 4 814 942 DT, a été logé dans les autres capitaux propres ;
- L'émission de 1 570 000 actions en numéraire d'une valeur nominale de 1 DT chacune, au prix d'émission de 20 DT l'action. La prime d'émission en découlant s'est élevée à 29 830 000 DT ;
- L'incorporation d'une partie de la prime d'émission dans le capital d'un montant de 9 915 420 DT ayant donné lieu à l'émission de 9 915 420 actions d'une valeur nominale unitaire de 1 DT et l'attribution de 3 nouvelles actions gratuites pour chaque action ancienne détenue.

La Société a également changé de dénomination sociale pour devenir « Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances ».

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 23 octobre 2015 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 5 288 224 DT pour le porter de 13 220 560 DT à 18 508 784 DT, et ce, par l'émission de 5 288 224 actions nouvelles au prix de 6,250 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 5,250 DT de prime d'émission. Ces actions ont été souscrites selon la parité de deux (2) actions nouvelles pour cinq (5) actions anciennes et ont été libérées intégralement à la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 22 juin 2017 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4 627 196 DT pour le porter de 18 508 784 DT à 23 135 980 DT, et ce, par l'émission de 4 627 196 actions gratuites.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 05 juin 2020 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 17 847 756 DT, pour le porter de 23 135 980 DT à 40 983 736 DT, et ce, par l'émission de 17 847 756 actions gratuites.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 05 aout 2021 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 46 408 054 DT, pour le porter de 40 983 736 DT à 87 391 790 DT, et ce, par l'émission de 87 391 790 actions ordinaires.

La société « AMI Assurances » est régie par le Code des Assurances qui a été promulgué par la loi n°92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi n°94-10 du 31 janvier 1994, la loi n°97-24 du 28 avril 1997, la loi n°2002-37 du 1^{er} avril 2002, la loi n°2005-86 du 15 août 2005 et la loi n°2014-47 du 24 juillet 2014.

La société « AMI Assurances » fournit ses produits et services à travers 132 agences, 41 courtiers et 2 succursales répartis sur tout le territoire Tunisien.

1.2 Faits marquants de la période :

A- Le secteur des assurances :

Les faits saillants ayant marqué l'activité du secteur des assurances au cours du semestre clos au 30-06-2022 :

- ◆ Convention de partenariat CGA-FTUSA pour la lutte contre la fraude et l'escroquerie en Automobile :

La signature d'une convention de partenariat entre le Comité Général des Assurances (CGA) et la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances (FTUSA), pour la lutte contre la fraude et l'escroquerie.

- ◆ La poursuite d'un ensemble de projets sectoriels :

- Le projet de mise en place du référentiel comptable international « IFRS » : L'entrée en vigueur du nouveau référentiel IFRS est prévue pour le 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021 ;
- Le projet de mise en place de nouvelles règles de solvabilité basées sur les risques (SBR) : Un nouveau cadre réglementaire a été adopté par le CGA (circulaire n°01/2021 du CGA publiée le 14/02/2022) traitant des obligations de divulgation de reportings prudentielles basés sur les risques (SBR) et intégrant un alignement aux exigences de solvabilité 2 ;
- La mise en application, à compter du 1^{er} janvier 2022, d'un nouveau cadre réglementaire fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires (Décision n°01-2021 du CGA publiée le 01/12/2021) ;
- La révision des méthodes de calcul des délais moyens d'indemnisation dont l'application débutera à compter de l'exercice 2022 (réf : circulaire 258-2010 du 02/10/2010 du Comité Général des Assurances et annexes : correspondance du 11/10/2021), visant l'amélioration de la qualité des services rendus à la clientèle ;
- La suspension automatique de la garantie des risques de guerre des polices d'assurance transport dans les eaux de la mer Noire et la mer d'Azov suite à la détérioration des relations entre l'Ukraine et la Russie.

B- Activité de la Compagnie au 30-06-2022 :

- **Production :**

Branche	30/06/2022	Part %	30/06/2021	Part %	31/12/2021	Part %
Auto	64 275 208	57,7%	63 368 815	88,4%	124 754 657	87,30%
Vie	41 640 798	37,4%	2 642 958	3,7%	8 209 080	5,70%
Groupe	2 718 671	2,4%	2 379 095	3,3%	4 592 129	3,20%
Incendie	1 133 160	1,0%	1 433 402	2,0%	2 186 364	1,50%
Risques divers	481 487	0,4%	991 691	1,4%	1 507 024	1,10%
Transport	909 919	0,8%	708 184	1,0%	1 252 036	0,90%
Risques spéciaux	277 495	0,2%	196 949	0,3%	395 669	0,30%
Total	111 436 738	100,0%	71 721 094	100,0%	142 896 959	100,00%

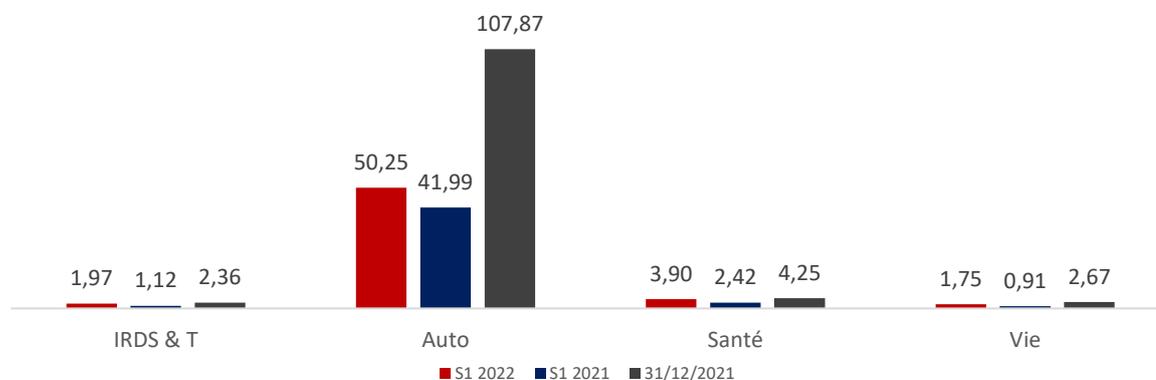
Au 30-06-2022, le chiffre d'affaires de la Compagnie a atteint un montant de 111.4 MD contre 71.7 MD au 30-06-2021, soit une augmentation de 39.7 MD, qui provient essentiellement de la hausse des émissions Vie de 38.9MDT (grâce à l'accélération de la bancassurance ainsi que la souscription d'un contrat important en assurance vie capitalisation).

L'évolution de la structure du portefeuille s'explique essentiellement par :

- L'amélioration de l'assurance Vie de 33,7 % en passant de 3,7% à 37,4 % au 30-06-2022 ;
- La baisse de de l'assurance Auto de 30,7 % en passant de 88,4% à 57,7% au 30-06-2022.

- **Sinistres :**

Répartition des sinistres décaissés par branche



Les sinistres décaissés ont augmenté de 11,4 MD (+24,8%) pour atteindre 57,9 MD au 30-06-2022 contre 46,4 MD au 30-06-2021.

Cet accroissement des règlements s'explique par l'accélération de la liquidation des sinistres notamment pour la branche Auto de 8,2 MD et la branche Santé de 3,5 MD.

- **Placements :**

- L'ensemble des placements nets de la Compagnie totalise, au 30-06-2022, un montant net de 459.2 DT contre 311.1 DT à la même date une année auparavant, soit une progression de 48% ;
- Le revenu net des placements de la Compagnie totalise 9 MD au 30-06-2022, contre un montant de 4.9 MD au 30-2021.

- **Réassurances :**

Les soldes de la réassurance Non-Vie & Vie se sont établis, au 30-06-2022, respectivement à (-0.2) MD et 0.8 MD contre (-1.6) MD et 0.3 MD au 30-06-2021.

- **Contrôle CNSS :**

AMI Assurances a fait l'objet d'un contrôle CNSS au titre des cotisations auxquelles elle est soumise pour la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021. Une notification des résultats de ce contrôle CNSS a été adressée à la Compagnie en lui réclamant un complément de cotisations de 1.3 MD (en principal). Une provision pour risques et charges a été constituée par la Compagnie pour couvrir partiellement ce risque de redressement social et un accord a été conclu avec la CNSS, postérieurement à la date de reporting, afin de bénéficier de l'abandon des pénalités de retard.

II- Principes & Méthodes Comptables

A. NOTE SUR LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

A-1- Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires au 30/06/2022 ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables Tunisiennes, tels que définis par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, et le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et notamment par les normes comptables sectorielles (NC 26, NC 27, NC 28, NC 29, NC 30 et NC 31) publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000 et relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

B. BASES DE MESURE

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués au coût historique, à l'exception des biens immobiliers et de certains actifs financiers qui sont évalués à leur juste valeur.

C. MÉTHODES COMPTABLES PERTINENTES

C-1 : Les actifs incorporels et corporels

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leurs coûts historiques (valeurs de transfert ou d'acquisition) à l'exception des terrains et des constructions qui ont été évalués à leur juste valeur (selon les rapports d'un expert en immobilier).

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

- Constructions	2%
- Fonds commercial	3%
- Agencements et Aménagements	10%
- Matériel et mobilier de bureau	5%
- Matériel informatique	15%
- Matériel de transport	20%
- Logiciels	33%

La gestion des actifs admis en représentation des provisions techniques n'est pas organisée selon le principe du cantonnement, tel que prévu par l'article 30 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

C-2 : Les placements

C-2-1- Les placements immobiliers

Les terrains et les constructions figurent au bilan à leur valeur comptable nette. Les valeurs brutes correspondent à leur valeur d'usage déterminée par un expert en immobilier. Les constructions font l'objet d'un amortissement sur une base linéaire.

C-2-2- Autres placements

▪ Coût d'entrée des titres

Les titres cotés et les titres non cotés sont comptabilisés en participations pour leurs coûts d'acquisition (valeur boursière ou valeur d'émission).

Les frais accessoires, tels que les commissions boursières et les frais de courtage, sont comptabilisés en charges.

Les emprunts obligataires et les bons du Trésor (titres à revenus fixes) sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupons courus à l'achat.

▪ Évaluation à la date de clôture

Les titres des sociétés cotées en bourse font l'objet d'une évaluation selon le cours boursier moyen du mois de décembre.

Les titres des sociétés non cotées font l'objet d'une évaluation à la valeur mathématique.

Aussi bien pour les titres cotés que les titres non-cotés, les plus-values latentes ne sont pas constatées et les moins-values latentes sont provisionnées.

▪ Revenus des actions

Les dividendes sont constatés parmi les produits de l'exercice au cours duquel le droit au dividende est établi (décision de distribution par l'organe compétent).

C-3 : Les créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance, les créances subrogées aux entreprises d'assurance et les autres créances, telles que décrites comme suit :

- Les créances nées d'opérations d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance (IDA ...)
- Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes ;
- Les créances subrogées aux entreprises d'assurance enregistrent les créances sur les compagnies d'assurance ;
- Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance, tel est le cas des créances sur le personnel, l'État, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les primes à annuler, appelées également provision pour annulation de primes, sont comptabilisées lors de chaque inventaire. Elles sont destinées à faire face aux annulations futures pouvant intervenir après la clôture de l'exercice sur les primes émises et les primes acquises et non émises. Les primes à annuler ne sont pas affectées précisément à un ou plusieurs assurés déterminés mais sont évaluées sur la base de méthodes statistiques reconnues.

Les créances nées d'opérations d'assurance directe sont provisionnées conformément à la décision n° 01/2021 du premier décembre 2021 fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, comme suit :

- ◆ Les créances sur les assurés (siège et succursales), selon leur ancienneté, aux taux suivants :

2020 et antérieures	100%
2021	20%
2022	0%

- ◆ Les créances sur les intermédiaires sont provisionnées en totalité
- ◆ Les créances contentieuses, les chèques et les effets impayés sont provisionnées en totalité.

Déduction des encaissements intervenus 2 mois après la date de clôture de chaque exercice, à condition qu'il s'agisse de créances totalement provisionnées.

C-4 : Les provisions techniques

C-4-1 : Provisions spécifiques à l'assurance vie

- **Les provisions mathématiques :**

Les provisions mathématiques correspondent, à la date d'inventaire, à la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et les assurés. Elles sont déterminées contrat par contrat conformément aux notes techniques certifiées par un actuair e et en respect de l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009.

- **Provision pour sinistres à payer :**

Cette provision enregistre le montant estimé de la dette de la société « AMI Assurances » envers les assurés/bénéficiaires au titre des sinistres survenus, rachats et arrivées à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date. Elle est évaluée dossier par dossier. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

- **Provision pour frais de gestion vie :**

Elle a pour objet de couvrir les charges de gestion futures des contrats non couverts par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers. Les charges de gestion futures des contrats correspondent à la valeur actuelle probable de l'ensemble des frais qui seront engagés après la date de clôture pour couvrir les charges de gestion des contrats et le règlement des sinistres et des rachats.

C-4-2 : Provisions spécifiques à l'assurance non-vie

- **Provision pour primes non acquises :**

La provision pour primes non acquises est destinée à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime ou, à défaut, du terme du contrat. Cette provision est calculée par application de la méthode du prorata temporis, telle que prévue par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

- **Provisions pour sinistres à payer :**

Les sinistres à payer sont évalués dossier par dossier et donnent lieu à une mise à jour permanente.

Les provisions techniques sont évaluées par références à l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001 et aux normes comptables sectorielles.

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurance le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan. Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion calculée au taux de frais de 5%.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des tardifs qui sont évalués selon l'expérience de la Société et en application de la circulaire du Ministre des Finances n°258 de l'année 2010.

La provision pour sinistres à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

- **Provision pour risques en cours :**

Pour évaluer cette provision, on calcule pour chacune des catégories d'assurances, le montant total des charges de sinistres rattachées à l'exercice courant et à l'exercice précédent, des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et des frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, et on rapporte ce total au montant des primes brutes émises au cours de ces exercices, corrigé de la variation sur la même période des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises. Si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises.

- **Provision d'égalisation :**

Cette provision comprend tous les montants qui sont provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires, permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux, notamment la grêle, l'assurance-crédit et l'assurance caution.

Elle est alimentée pour chacun des exercices successifs par un prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% des primes ou cotisations d'assurance de l'exercice.

C-4-3 : Dérogations relatives aux provisions techniques

Par dérogation aux dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste et le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, et de la norme comptable NC 29 relatives aux provisions techniques, il n'a pas été procédé au calcul des provisions techniques suivantes en raison de l'absence des informations nécessaires et de leur impact non significatif sur les états financiers :

- **Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques :**

Elle correspond à la différence, calculée pour les placements, entre le montant global de la valeur de marché et la valeur comptable nette des placements concernés quand cette différence est négative. L'absence d'un marché actif notamment pour les placements immobiliers rend difficile la détermination de cette provision de manière fiable ;

- **Provision pour participation aux bénéfices (vie) :**

Elle comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés ou ne sont pas inclus dans un fonds spécial. Le montant de la participation aux bénéfices est déterminé par rapport aux obligations contractuelles ;

- **Provision pour égalisation vie :**

Elle est destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

C-5- Les revenus

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières qui s'inscrivent dans le cadre de l'exploitation centrale et permanente.

Les primes souscrites par les assurés sont constatées en revenus à la date de signature du contrat et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

C-6- Les charges par destination

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

La comptabilité analytique vient compléter la comptabilité générale. Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité.

La ventilation des charges par destination se présentent comme suit :

- **Charges d'acquisition des contrats :**

Les frais d'acquisition correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurance. Ils comprennent tant les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition et les frais d'ouverture de dossiers ou d'admission des contrats d'assurance dans le portefeuille, que les frais indirectement imputables, tels que les frais de publicité ou les frais administratifs liés à l'établissement des contrats. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais d'entretien des bureaux occupés par le service commercial, les frais de publicité et de marketing, les commissions d'acquisition et les frais des réseaux commerciaux.

- **Frais d'administration des contrats :**

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, de gestion des participations aux bénéfices et de ristournes et de réassurance acceptée et cédée. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais de publicité ou les frais administratifs liés à l'établissement des contrats, les frais d'entretien et des fournitures des bureaux occupés par le service des indemnités, l'établissement des contrats, les commissions de gestion et d'encaissement et les frais de contentieux liés aux primes.

- **Les frais de gestion des sinistres :**

Les frais de gestion des sinistres correspondent aux frais internes et externes occasionnés par le traitement des dossiers sinistres (ouverture des dossiers, évaluation, règlement). Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais d'entretien et des fournitures des bureaux occupés par le service des indemnités, les frais de contentieux et les commissions comptabilisées au titre de la gestion des sinistres.

▪ **Frais de gestion des placements :**

Les frais de gestion des placements correspondent aux frais internes et externes occasionnés par l'activité de gestion des placements. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part d'entretien du local occupé par le service financier, les dotations aux provisions pour dépréciation des valeurs, les moins-values sur réalisation des placements, les commissions bancaires et les pertes de change.

▪ **Autres charges techniques :**

Les autres charges techniques correspondent aux frais internes et externes qui exceptionnellement ne peuvent être affectés ni directement ni par l'application d'une clé de répartition à l'une des destinations définies par la norme comptable.

C-7- Affectation des produits nets des placements

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins-values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non-vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non-vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes [(provisions techniques à l'ouverture + provisions techniques à la clôture) / 2].

C-8- Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

C-9- Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices

La société « AMI Assurances » utilise la méthode de l'impôt exigible. La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt dû au titre de la période. Comptabilisé à la date de clôture, ce montant ne tient pas compte de l'impôt futur, même si cet impôt naît d'opérations rattachées à la période close.

III- Notes Sur Le Bilan

AC1- Actifs incorporels

Le solde net de cette rubrique est de 476 711 DT au 30/06/2022 contre 1 444 865 DT au 30/06/2021, soit une diminution de 968 154 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Amort. cumulé 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 31/12/2021
Logiciels	2 203 575	2 022 260	181 315	246 584	227 637
Fonds commercial	888 751	593 355	295 396	1 198 281	505 956
Total en DT	3 092 326	2 615 615	476 711	1 444 865	733 593

AC2- Actifs corporels d'exploitation

Le solde net de cette rubrique est de 2 663 108 DT au 30/06/2022 contre 2 832 452 DT au 30/06/2021, soit une diminution de 169 344 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Amort. cumulé 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 31/12/2021
AAI	3 188 796	1 835 994	1 352 802	1 434 400	1 455 802
Matériel de transport	1 012 092	995 101	16 991	99 607	53 713
Matériel informatique	2 267 526	1 928 845	338 681	341 309	327 234
Matériel et mobilier de bureau	2 054 663	1 204 554	850 109	849 550	862 355
Dépôts et cautionnements	104 525	-	104 525	107 586	107 586
Total en DT	8 627 602	5 964 494	2 663 108	2 832 452	2 806 690

AC3- Placements

Les placements nets totalisent 459 224 062 DT au 30/06/2022 contre 311 161 810 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 148 062 252 DT ; ils se composent comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Amort. cumulé 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 31/12/2021
Terrains et constructions	73 841 282	8 207 984	65 633 298	67 014 872	66 324 085
Parts dans les entreprises avec un lien de participation	6 505 832	3 352 766	3 153 066	6 399 833	3 272 351
Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	15 600 000	-	15 600 000	22 200 000	18 600 000
Actions, autres titres à revenus variables et parts dans les FCP	35 241 498	5 582 548	29 658 950	25 032 449	28 858 443
Obligations et autres titres à revenus fixes	330 459 635	500 000	329 959 635	174 801 610	233 585 797
Autres dépôts et prêts	16 078 411	859 298	15 219 113	15 713 045	80 136 973
Total en DT	477 726 658	18 502 596	459 224 062	311 161 810	430 777 649

Il est à noter que le tableau des variations des postes AC1, AC2 et AC3 est présenté au niveau de l'Annexe 8.

AC31- Terrains et constructions

Le solde net de ce poste s'élève à 65 633 298 au 30/06/2022 et se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Amort. Cumulé/Prov. 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022
Terrain B. Abdessalem Sfax	116 899	-	116 899
Immeuble B. Abdessalem Sfax	180 331	52 713	127 618
Terrain et immeuble Lac 2 Tunis	61 886 605	6 263 950	55 622 655
Terrain 15 Rue Mauritanie Tunis	1 035 000	-	1 035 000
Immeuble 15 Rue Mauritanie Tunis	2 430 099	485 397	1 944 702
Garage Rue Menzel Bourguiba Tunis	505 336	90 776	414 560
Délégation Sfax	2 802 825	530 339	2 272 487
Délégation Sousse	1 625 443	295 861	1 329 582
Délégation Bizerte	1 318 383	250 883	1 067 500
Délégation Gabès	1 074 191	159 742	914 449
Local Nabeul	458 106	70 895	387 211
Construction en cours Rue Menzel Bourguiba	8 064	-	8 064
Action immobilière MAE	400 000	7 428	392 572
Total en DT	73 841 282	8 207 984	65 633 298

À compter de la fin de l'année 2017, les biens immobiliers sont évalués à leur valeur réévaluée issue d'une expertise directe et indépendante.

En effet, par dérogation à la méthode du cout historique prévue par les normes comptables tunisiennes, la société « AMI Assurances » a procédé à l'évaluation des biens immobiliers à leur juste valeur à cette date et a procédé, en conséquence, à leur réévaluation.

Le recours au modèle de la réévaluation est motivé par :

- La recherche à présenter une information plus pertinente sur la valeur économique des placements immobiliers et, par conséquent, à rehausser les qualités de pertinence et de fiabilité des états financiers ;
- La reconnaissance par la norme internationale IAS 16 du modèle de la réévaluation à la juste valeur pour l'évaluation des immobilisations postérieurement à leur comptabilisation initiale ;
- L'adhésion à une tendance de plus en plus croissante qui converge vers d'adoption de l'approche de réévaluation.

La plus-value de réévaluation a été déterminée sur la base d'une évaluation faite par un expert judiciaire. Ladite évaluation a été jugée raisonnable et acceptable par le CGA à la suite de la consultation des services concernés du Ministère des Domaines de l'État.

La réévaluation, effectuée en date du 31/12/2017, après la constatation des amortissements de l'année 2017, n'a pas eu d'effet sur le résultat de cet exercice. La plus-value de réévaluation, estimée à 44,410 millions de dinars a été comptabilisée, en majoration de la valeur brute des immobilisations d'une part et dans un compte de réserve spéciale de réévaluation d'autre part.

AC323- Parts dans les entreprises avec un lien de participation

Le solde net de ce poste s'élève à 3 153 066 DT au 30/06/2022 et se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Provisions 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 31/12/2021	Variation
Général Assistance	1 099 833	-	1 099 833	1 099 833	1 099 833	-
GMP	105 999	105 999	-	-	-	-
Résidence CAP BON SA	500 000	-	500 000	500 000	500 000	-
Japanese Motors Company - JMC	2 400 000	2 400 000	-	2 400 000	-	-2 400 000
Al Hidaya Agricole	2 400 000	846 767	1 553 233	2 400 000	1 672 518	-846 767
Total en DT	6 505 832	3 352 766	3 153 066	6 399 833	3 272 351	-3 246 767

AC324 - Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises

Le solde net de ce poste a passé de 22 200 000 DT au 30/06/2021 à 15 600 000 DT au 30/06/2022, soit une baisse de (6 600 000) DT.

AC331- Actions et autres titres à revenus variables et parts dans les FCP

Le solde net de ce poste s'élève à 29 658 950 au 30/06/2022 contre 25 032 449 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 4 626 501 DT.

Cette rubrique englobe les parts sociales et les actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles « AMI Assurances » n'exerce ni un contrôle, ni une influence notable. Le détail de cette rubrique se présente ainsi:

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Amort. cumulé 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 31/12/2021	Variation
Actions cotées	11 135 359	2 533 657	8 601 702	7 784 672	7 954 513	817 030
Actions non cotées	5 980 450	2 770 180	3 210 270	277 715	3 338 103	2 932 555
SICAV obligataire	291 520	-	291 520	31 680	10 369	259 840
Fonds communs de placement	17 834 169	278 711	17 555 458	16 938 382	17 555 458	617 076
Total en DT	35 241 498	5 582 548	29 658 950	25 032 449	28 858 443	4 626 501

AC332- Obligations et autres titres à revenus fixes

Le solde net de cette rubrique s'élève à 329 959 635 DT au 30/06/2022 contre 175 301 610 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 154 658 025 DT.

Cette rubrique englobe les emprunts obligataires, les comptes à terme et les bons de caisse ; elle se décompose comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Provision 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Emprunts obligataires	78 651 196	500 000	78 151 196	71 326 125	92 849 358	6 825 071
Bons du Trésor et assimilés	88 808 439		88 808 439	65 975 485	65 736 439	22 832 954
Comptes de dépôts placements	163 000 000		163 000 000	38 000 000	75 000 000	125 000 000
Total en DT	330 459 635	-500 000	329 959 635	175 301 610	233 585 797	154 658 025

AC334- Autres Prêts

Le solde net de cette rubrique s'élève à 11 133 715 DT au 30/06/2022 contre 10 951 979 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 181 736 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Provision 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Prêts au Personnel	7 164 155	112 029	7 052 127	7 172 731	7 001 233	-120 604
Prêt Société Hôtelière et Immobilière (AMILCAR)	350 000	350 000	-	-	-	-
Prêt Groupement Mutualiste pour la Prévoyance (GMP)	47 269	47 269	-	-	-	-
Prêt Recall Holding	4 081 588		4 081 588	3 779 248	4 081 588	302 339
Prêt Polyclinique du Cap Bon (PCB S.A.)	200 000	200 000	-	-	-	-
Total en DT	11 843 013	709 298	11 133 715	10 951 979	11 082 821	181 736

AC335- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Le solde net de cette rubrique s'élève à 3 634 635 DT au 30/06/2022 contre 4 284 686 DT au 30/06/2021, soit une diminution de 650 051 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Provision 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Dépôt auprès de la TGT	3 784 635	150 000	3 634 635	4 284 686	68 591 940	-650 051
Total en DT	3 784 635	150 000	3 634 635	4 284 686	68 591 940	-650 051

AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Le solde net de cette rubrique s'élève à 450 762 DT au 30/06/2022.

La répartition pour chaque catégorie de placements, entre les placements admis et les placements non admis en représentation des provisions techniques se présente comme suit :

Désignations	Valeur brute 30/06/2022	Valeur nette 30/06/2022	Placements admis en représentation des provisions techniques	Placements non admis en représentation des provisions techniques
Terrains et constructions d'exploitation	73 841 282	65 633 298	65 633 298	-
Placements dans les entreprises liées et participations :				-
- Parts dans les entreprises avec un lien de participation	6 505 832	3 153 066	3 153 066	-
- Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	15 600 000	15 600 000	15 600 000	-
Autres placements financiers :				-
- Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	35 241 498	29 658 950	29 658 950	-
- Obligations et autres titres à revenu fixe	330 459 635	329 959 635	329 959 635	-
- Autres prêts	11 843 013	11 133 715	-	11 133 715
- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	3 784 635	3 634 635	-	3 634 635
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	450 763	450 763	-	450 763
Total en DT	477 726 658	459 224 062	444 004 949	15 219 113
Autres actifs représentatifs	26 050 102	26 050 102	26 050 102	-

AC5- Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques s'élève à 25 418 321 DT au 30/06/2022 contre 19 680 442 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 5 737 879 DT ; elle se détaille comme suit :

Désignations	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Au 31/12/2021	Variation
Provision pour primes non acquises	134 929	273 526	563 149	-138 597
Provision d'assurances vie	8 275 302	7 101 768	7 533 244	1 173 534
Provision pour sinistres vie	523 570	464 866	518 642	58 704
Provision pour sinistres non vie	16 484 520	11 840 282	14 578 529	4 644 238
Total en DT	25 418 321	19 680 442	23 193 564	5 737 879

AC6- Créances

Les créances nettes des provisions totalisent 66 894 375 DT au 30/06/2022 contre 57 201 979 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 9 692 396 DT ; elles se détaillent comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Amort. cumulé 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 31/12/2021	Variation
Primes acquises et non émises	1 277 173	-	1 277 173	1 161 589	1 115 174	115 584
Créances nées d'opérations d'assurance directe	80 961 200	59 621 401	21 339 799	14 283 535	12 124 433	7 056 264
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	35 145 682	13 957 576	21 188 106	22 251 720	15 939 145	-1 063 614
Créances nées d'opérations de réassurance	7 137 543	3 425 665	3 711 878	1 436 912	1 200 592	2 274 966
Autres créances	20 114 963	737 544	19 377 419	18 068 223	16 356 240	1 309 196
Total en DT	144 636 561	77 742 186	66 894 375	57 201 979	46 735 584	9 692 396

AC611- Primes acquises et non émises

La valeur des primes acquises et non émises (PANE) se détaille comme suit :

Désignations	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Au 31/12/2021	Variation
Groupe	294 789	184 883	110 958	109 906
Incendie	43 199	51 086	43 199	- 7 887
Risques divers	83 509	67 534	83 509	15 975
Risques spéciaux	34 202	26 425	34 202	7 777
Vie	-	8 214	21 832	- 8 214
Automobile	734 781	734 606	734 781	175
Transport	86 693	88 841	86 693	- 2 148
Total en DT	1 277 173	1 161 589	1 115 174	115 584

AC612- Créances nées d'opérations d'assurance directe

Les créances nées d'opération d'assurance directe ont augmenté de 7 056 264 DT, passant de 14 283 535 DT au 30/06/2021 à 21 339 799 au 30/06/2022.

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Amort. cumulé 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 31/12/2021	Variation
Primes à annuler (a)	-3 374 722	-	-3 374 722	2 722 794	-3 374 722	-6 097 516
Agences-Succursales (b)	84 335 922	59 621 401	24 714 521	11 560 741	15 499 155	13 153 780
Total en DT	80 961 200	59 621 401	21 339 799	14 283 535	12 124 433	7 056 264

(a) Primes à annuler

Le solde de ce poste s'élève à (3 374 722) DT au 30-06-2022.

À partir de 2019, les primes retournées au siège sont intégrées dans le calcul des provisions pour créances douteuses, alors que la provision pour primes à annuler est calculée en utilisant une méthode statistique basée sur les annulations historiques.

(b) Agences-Succursales

Ce poste présente un solde brut compensé de 84 335 922 DT au 30-06-2022. Il comprend les soldes débiteurs et créditeurs des intermédiaires.

AC613- Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

La valeur nette de cette rubrique s'élève à 21 188 106 DT au 30/06/2022 contre 22 251 720 DT au 30/06/2021, soit une diminution de 1 063 614 DT ; elle se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Provision 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Comptes de liaison	35 145 682	13 957 576	21 188 106	22 251 720	15 939 145	-1 063 614
Total en DT	35 145 682	13 957 576	21 188 106	22 251 720	15 939 145	-1 063 614

Le solde brut de ce poste s'élève à 35 145 682 DT au 30/06/2022 et se détaille comme suit :

Compagnie	Au 30/06/2022
Compte de liaison STAR	7 787 214
Compte de liaison ASTREE	966 697
Compte de liaison COMAR	3 265 433
Compte de liaison GAT	3 135 368
Compte de liaison MAE	3 587 377
Compte de liaison CARTE	807 066
Compte de liaison CTAMA-MGA	3 822 953
Compte de liaison MAGHREBIA	1 881 166
Compte de liaison LLOYD	1 418 965
Compte de liaison BH Assurances	480 039
Compte de liaison BIAT ASSURANCES	683 279
Compte de liaison BUAT	387 358
Compte de liaison EL AMANA TAKAFUL	387 638
Compte de liaison ATTAKAFULIA	242 794
Compte de liaison ZITOUNA TAKEFUL	612 628
Compte de liaison COMPAGNIE ETRANGERE	29 601
Compte de liaison FGA	2 726 077
Prévision de recours matériel	2 924 029
Total en DT	35 145 682

AC62- Créances nées d'opérations de réassurance

Le solde net de cette rubrique s'élève à 3 711 878 DT au 30/06/2022 et s'analyse comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Provision 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
BEST RE	2 905 386	2 905 386	-	-	-	-
Divers réassureurs	4 232 157	520 279	3 711 878	1 436 912	1 200 592	2 274 966
Total en DT	7 137 543	3 425 665	3 711 878	1 436 912	1 200 592	2 274 965

AC63- Autres créances

Le solde net de cette rubrique s'élève à 19 377 419 DT au 30/06/2022 contre 18 068 233 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 1 309 196 DT ; elle s'analyse comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Provision 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Personnel	682 500	-	682 500	603 999	705 007	78 501
État, impôts et taxes	14 931 775	26 780	14 904 995	13 988 498	12 398 455	916 497
Débiteurs divers	4 500 688	710 764	3 789 924	3 475 726	3 252 778	314 198
Total en DT	20 114 963	737 544	19 377 419	18 068 223	16 356 240	1 309 196

AC7- Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actifs ont passé de 17 498 708 DT au 30/06/2021 à 25 602 936 DT au 30/06/2022, soit une variation à la hausse de 8 104 228 DT.

AC71- Avoirs en banques, CCP, chèques et caisses

Le solde net de cette rubrique s'élève à 3 599 880 DT au 30/06/2022.

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Amort. cumulé 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 31/12/2021
Effets et chèques en caisse	2 709 665		2 709 665	-	3 533 787
Banques	974 822	-608 767	366 054	-	-1 544 170
Caisses	524 161		524 161	-	32 215
Total en DT	4 208 647	-608 767	3 599 880	-	2 021 832

AC72- Frais d'acquisition reportés

Le solde de ce compte s'élève à 10 697 780 DT au 30/06/2022 contre au 9 359 017 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 1 338 763 DT.

AC73- Compte de régularisation actif

Le solde de cette rubrique s'élève à 10 807 480 DT au 30/06/2022, contre 8 139 691 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 2 667 789 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Au 31/12/2021	Variation
Intérêts courus et non échus AC73	10 805 848	7 467 318	11 119 578	3 338 530
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 632	672 373	414 885	-670 741
Total en DT	10 807 480	8 139 691	11 534 463	2 667 789

CP - ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2022

Les mouvements des capitaux propres de la Société pour la période close le 30-06-2022 se présentent comme suit :

Eléments	Capital social	Réserve légale	Primes et autres réserves	Réserve spéciale de réévaluation	Titres participatifs	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Soldes au 31 décembre 2020	40 983 736	286 176	-	44 410 222	35 000 000	-185 429 432	624 641	-64 124 657
Affectation du bénéfice de l'exercice 2020	-	-	-	-	-	624 641	-624 641	-
Bénéfice de l'exercice 2021	-	-	-	-	-	-	1 766 521	1 766 521
Augmentation du capital en numéraire	46 408 054	-	46 408 054	-	-	-	-	92 816 108
Émissions de titres participatifs	-	-	-	-	40 000 000	-	-	40 000 000
Soldes au 31 décembre 2021	87 391 790	286 176	46 408 054	44 410 222	75 000 000	-184 804 791	1 766 521	70 457 972
Affectation du bénéfice de l'exercice 2021	-	-	-	-	-	1 766 521	-1 766 521	-
Bénéfice de la période close au 30-06-2022	-	-	-	-	-	-	986 869	986 869
Soldes au 30-06-2022	87 391 790	286 176	46 408 054	44 410 222	75 000 000	-183 038 270	986 869	71 444 841

PA2- Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges totalisent 5 221 059 DT au 30/06/2022 contre 4 818 008 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 403 051 DT ; elles se décomposent comme suit :

Désignations	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Provision pour indemnités de départ à la retraite (*)	2 370 193	1 934 288	2 446 107	435 905
Provision pour autres avantages postérieurs à l'emploi (*)	1 176 423	1 198 583	1 214 391	-22 160
Provision pour litiges	444 284	405 303	444 284	38 981
Provision pour autres risques et charges	1 230 159	1 279 834	1 230 159	-49 675
Total en DT	5 221 059	4 818 008	5 334 941	403 051

(*) La société « AMI Assurances » a procédé à la comptabilisation d'un passif non courant relatif aux indemnités de départ à la retraite et aux frais d'assistance médicale qui seront encourus après l'activité du salarié (sous la forme d'une provision pour avantages postérieurs à l'emploi).

Le principe de comptabilisation d'une provision pour avantages du personnel est consacré par le Système Comptable des Entreprises en Tunisie chaque fois que la Société ait une obligation actuelle d'encourir de tels coûts en rapport avec la période de service passée par le salarié dans la Société. Le problème concerne notamment les avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ à la retraite, assistance médicale après le départ à la retraite, etc.). Toutefois, le Système Comptable des Entreprises en Tunisie manque d'une norme traitant des avantages du personnel (dans toutes leurs catégories) à l'instar de la norme comptable internationale IAS 19.

C'est pour cette raison que les entreprises tunisiennes se basent sur les prescriptions de cette IFRS pour la comptabilisation des différentes catégories de charges de personnel dont, en particulier, les avantages postérieurs à l'emploi. Le principe est que l'engagement de la Société au titre des indemnités de départ à la retraite et des frais d'assistance médicale après le départ à la retraite soit étalé sur la période d'activité du salarié et ne soit pas constaté au moment où celui-ci bénéficie effectivement de ces avantages, et ce, conformément au principe du rattachement des charges au produits.

L'engagement de la Société se traduit par la comptabilisation d'un passif social : *Provision pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi*.

L'estimation de cette provision (ou de ce passif non courant) est effectuée sur la base des droits aux avantages prévus par les textes et accords applicables et d'hypothèses actuarielles concernant notamment :

- le taux d'évolution des salaires ;
- la mortalité du personnel pendant et après l'activité ;
- l'incapacité et les départs anticipés à la retraite ;
- la rotation du personnel ;
- le taux d'actualisation financière.

Les hypothèses retenues par la Société pour l'estimation des provisions pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi au 30 juin 2022 se présentent comme suit :

Indemnité de départ à la retraite	Six mensualités calculées sur la base du dernier salaire toutes indemnités comprises
Autres avantages postérieurs à l'emploi	La prime d'assurance de l'année en cours déterminée conformément au terme du contrat d'assurance groupe
Taux d'évolution des salaires	6%
Probabilité de départ préalable à la retraite	1%
Taux d'actualisation financière IDR	9,9%
Taux d'actualisation financière des autres avantages postérieur à l'emploi	9,5%
Espérance de vie	75 ans

PA3- Provisions techniques brutes

Cette rubrique totalise de 464 131 038 DT au 30/06/2022 contre 434 615 677 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 29 515 361 DT ; elle se décompose comme suit :

Désignations	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Provision pour primes non acquises	54 750 823	55 161 507	53 584 145	-410 684
Provision mathématique vie (a)	76 315 699	31 251 527	35 823 735	45 064 172
Provision pour sinistres à payer vie	4 473 757	4 464 664	4 881 310	9 093
Provision pour sinistres à payer non vie (b)	328 317 718	343 472 791	325 313 418	-15 155 073
Autres provisions techniques (c)	273 041	265 188	470 394	7 853
Total en DT	464 131 038	434 615 677	420 073 002	29 515 361

Le détail par catégorie de ces provisions est présenté au niveau de l'Annexe 13.

(a) Provision mathématique vie

Cette provision a été déterminée conformément aux notes techniques. La société « AMI Assurances » a appliqué les dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 05/01/2009, modifiant l'arrêté du 27/02/2001, fixant la liste et le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

(b) Provision pour sinistres à payer non vie

La provision pour sinistres à payer se détaille comme suit au 30-06-2022 :

Branche	Montant
Incendie	3 816 991
Transport	1 980 731
Risques divers	4 200 927
Risques spéciaux	894 075
Automobile	315 589 540
Groupe	1 835 454
Total en DT	328 317 718

(c) Autres provisions

Les autres provisions se détaillent comme suit au 30-06-2022 :

Désignations	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Provision pour participations aux bénéficiaires et ristournes non-vie	204 446	254 219	278 519	-49 773
Provision pour participations aux bénéficiaires et ristournes vie	4 727	10 969	4 727	-6 242
PREC	63 868	-	187 148	63 868
Total en DT	273 041	265 188	470 394	7 853

PA5- Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs ont augmenté de 4 538 322 DT pour passer de 8 893 034 DT au 30/06/2021 à 13 431 356 DT au 30/06/2022.

Cette rubrique, qui comprend les sommes prélevées sur les cessionnaires en garantie de leurs engagements envers les assurés de la Société, se détaille comme suit :

Désignations	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Dettes pour dépôt de primes	134 928	273 526	563 149	-138 598
Dettes pour dépôt de sinistre	13 296 428	8 619 508	9 575 899	4 676 920
Total en DT	13 431 356	8 893 034	10 139 048	4 538 322

PA6- Autres Dettes

Les autres dettes ont passé de 16 464 025 DT au 30/06/2021 à 15 557 653 DT au 30/06/2022, soit une variation à la baisse de 906 372 DT.

PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurance s'élèvent à 4 577 112 DT au 30/06/2022 contre 5 179 851 DT au 30/06/2021, soit une diminution de 602 739 DT.

PA63- Autres dettes

Les autres dettes s'élèvent à 10 980 541 DT au 30/06/2022 contre 11 284 174 DT au 30/06/2021, soit une diminution de 303 633 DT ; elles s'analysent comme suit :

Désignations	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	462 975	232 125	291 375	230 850
Personnel	35 396	32 763	27 919	2 633
État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 761 940	7 092 325	8 208 403	-330 385
Créditeurs divers	3 720 230	3 926 961	3 687 202	-206 731
Total en DT	10 980 541	11 284 174	12 214 899	-303 633

PA7 - Autres Passifs

Les autres passifs ont passé de 8 264 058 DT au 30/06/2021 à 10 493 566 DT au 30/06/2022, soit une variation à la hausse de 2 229 508 DT.

PA71- Comptes de régularisation Passif

Les comptes de régularisation Passifs ont passé de 7 643 302 DT au 30/06/2021 à 10 493 566 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 2 850 264 DT s'analysant comme suit :

Désignations	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Provision pour congés payés	1 347 321	6 044 006	1 320 357	-4 696 685
Produits constatés d'avance	3 231 503	195 453	549 745	3 036 050
Charges à payer	5 914 742	1 403 843	3 257 334	4 510 899
Total en DT	10 493 566	7 643 302	5 127 436	2 850 264

IV - Notes sur les Comptes de Résultats

PRNV1- Primes acquises

Les primes acquises non vie, nettes de réassurances, totalisent 64 176 969 DT au 30/06/2022 contre 64 762 305 DT au 30/06/2021, soit une diminution nette de 585 336 DT, s'expliquant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2022	Cessions 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 31/12/2021
Primes émises et acceptées	69 795 939	- 4 024 071	65 771 868	65 800 976	128 519 318
Variation de la PPNA	-1 166 678	- 428 221	-1 594 899	-1 038 671	828 313
Total en DT	68 629 261	- 4 452 292	64 176 969	64 762 305	129 347 631

PRNT3- Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat

Les produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat, ont passé de 5 288 783 DT au 30/06/2021 à 6 945 266 DT en 2022, soit une augmentation de 1 659 483 DT.

CHNV1- Charges de sinistres

Les charges des sinistres non vie, nette de réassurances, totalisent 55 262 865 DT au 30/06/2022 contre 40 466 958 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 14 815 907 DT, s'expliquant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2022	Cessions 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 31/12/2021
Sinistres payés	-56 119 238	-1 831 402	-54 287 836	-44 301 874	-113 532 782
Variation de la PSAP	-3 004 300	-1 905 991	-1 098 309	3 854 916	24 752 537
PREC	123 280	-	123 280	-	-187 148
Total en DT	-59 000 258	-3 737 393	-55 262 865	-40 446 958	88 967 393

CHNV4- Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation non vie totalisent 15 480 102 DT au 30/06/2022 contre 15 537 828 DT au 30/06/2021, soit une diminution de 57 726 DT s'analysant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2022	Cessions 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 31/12/2021
Frais d'acquisition	13 839 937	-	13 839 937	10 861 209	25 799 206
Variation des frais d'acquisition reportés	- 1 541 703	-	- 1 541 703	-	65 000
Frais d'administration	3 689 119	-	3 689 119	5 426 357	8 329 997
Commissions reçues des réassureurs	-	- 507 251	- 507 251	- 749 738	- 1 149 021
Total en DT	15 987 353	- 507 251	15 480 102	15 537 828	33 045 182

CHNV5- Autres charges techniques non vie

Les autres charges techniques non vie nettes totalisent 248 300 DT au 30/06/2022 contre 11 464 294 DT au 30/06/2021, soit une diminution de 11 215 994 DT s'analysant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2022	Cessions 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 31/12/2021
Provision pour dépréciation des créances douteuses	- 3 095 147	-	- 3 095 147	8 395 731	4 954 217
Autres charges	3 343 447	-	3 343 447	3 068 563	7 668 618
Total en DT	248 300	-	248 300	11 464 294	12 622 835

PRV1- Primes vie

Les primes émises et acceptées de la branche vie, nettes de réassurances, ont passé de 2 180 342 DT au 30/06/2021 à 40 984 451 DT au 30/06/2022, soit une augmentation nette de 38 804 109 DT.

PRV2- Produits des placements

Les produits des placements vie ont passé de 923 407 DT au 30/06/2021 à 1 751 247 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 827 840 DT.

CHV1- Charges de sinistres

Les charges de sinistres de la branche vie totalisent 805 886 DT au 30/06/2022 contre 602 866 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 203 020 DT ; elles se détaillent comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2022	Cessions 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 31/12/2021
Sinistres payés	1 748 707	-530 340	1 218 367	808 634	2 062 271
Variation de la PSAP	-407 553	-4 928	-412 481	-205 768	157 102
Total en DT	1 341 154	-535 268	805 886	602 866	2 219 373

CHV2- Variation des autres provisions techniques

La rubrique « Variation de la provision d'assurance vie » a passé de 713 795 DT au 30/06/2021 à 39 749 907 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 39 036 112 DT.

CHV4- Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation vie totalisent 1 615 615 DT au 30/06/2022 contre 448 694 au 30/06/2021, soit une augmentation de 1 166 921 DT s'expliquant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2022	Cessions 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 31/12/2021
Frais d'acquisition	1 748 996	-	1 748 996	526 246	1 823 552
Variation des frais d'acquisition reportés	2 680	-	2 680	-	135 260
Frais d'administration	53 176	-	53 176	48 417	112 268
Commissions reçues des réassureurs	-	-189 237	-189 237	-125 969	-374 470
Total en DT	1 804 852	-189 237	1 615 615	448 694	1 696 610

CHV5- Autres charges techniques vie

Les autres charges techniques vie totalisent 61 565 DT au 30/06/2022 contre 439 240 DT au 30/06/2021, soit une diminution de 377 675 DT.

CHV9- Charges des placements

Les charges des placements ont passé de 459 443 DT au 30/06/2021 à 644 812 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 185 369 DT.

RTNV- Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie

Le résultat technique non-vie a passé de 2 551 004 DT au 30/06/2021 à 124 615 DT au 30/06/2022, soit une diminution de 2 426 389 DT.

RTV- Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie

Le résultat technique vie a passé de 439 711 DT au 30/06/2021 à (142 087) DT au 30/06/2022, soit une diminution de 581 798 DT.

PRNT1- Produits des placements

Les revenus des placements à l'état de résultat ont passé de 8 834 358 DT au 30/06/2021 à 12 998 426 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 4 164 068 DT.

CHNT1- Charges des placements

Les charges des placements totalisent 4 786 041 DT au 30/06/2022 contre 4 395 550 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 390 491 DT.

Note sur la Répartition des charges par nature en charges par destination

Les charges par nature totalisent 22 054 532 DT au 30/06/2022 contre 31 284 942 au 30/06/2021, soit une diminution de 9 230 408 DT ; elles se répartissent comme suit :

Désignations	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
CHNV41 - Frais d'acquisition non vie	13 839 937	10 861 209	25 799 206	2 978 728
CHV41 - Frais d'acquisition vie	1 748 996	526 246	1 823 552	1 222 750
CHNV43 - Frais d'administration non vie	3 689 119	5 426 357	8 329 997	-1 737 238
CHV43 - Frais d'administration vie	53 176	48 417	112 268	4 759
CHNV11 - Frais de gestion sinistres non vie	2 100 503	2 213 147	4 545 341	-112 644
CHV11 - Frais de gestion sinistres vie	47 652	32 278	91 311	15 374
CHNV5 - Autres charges techniques non vie	248 300	11 464 294	12 622 835	-11 215 994
CHV5 - Autres charges techniques vie	61 565	439 240	531 636	-377 675
CHNT1 - Frais de gestion des placements non vie	212 577	263 651	571 866	-51 074
CHV9 - Frais de gestion des placements vie	52 707	10 102	24 085	42 605
Total en DT	22 054 532	31 284 942	54 452 097	- 9 230 409

Les charges par nature se décomposent comme suit :

Désignations	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Salaires et compléments de salaires	7 516 064	6 943 648	16 963 962	572 416
Charges sociales	1 490 788	1 429 209	3 674 750	61 579
Autres charges	45 000	324 495	277 338	-279 495
Sous-total des charges de personnel	9 051 852	8 697 352	20 916 050	354 500
Commissions	9 445 306	8 491 851	14 181 027	953 455
STEG, SONEDE, Carburant	285 703	237 880	601 273	47 823
Imprimés et fournitures	774 461	34 600	585 571	739 861
Loyers	34 893	89 651	126 245	-54 758
Entretiens et réparations	404 084	457 852	947 789	-53 768
Assurances	203 775	386 678	1 059 367	-182 903
Honoraires	738 236	689 294	1 542 165	48 942
Formations	207 430	176 418	412 962	31 012
Contributions organismes professionnels	342 011	292 702	601 625	49 309
Publicités	542 040	176 101	545 144	365 939
Missions, réceptions et déplacements	121 623	61 608	149 763	60 015
Transport du personnel	106 566	103 965	243 918	2 601
Subventions	570 897	641 802	1 488 497	-70 905
Frais de poste et de télécommunications et frais bancaires	277 704	268 288	494 453	9 416
Jetons de présence et autres rémunérations	100 000	98 000	178 733	2 000
Impôts et taxes	1 313 837	1 388 066	2 921 691	-74 229
Dotations aux amortissements et aux provisions	-2 722 796	8 844 271	6 972 677	-11 567 067
Autres frais généraux	256 910	148 563	483 147	108 347
Total en DT	22 054 532	31 284 942	54 452 097	-9 230 410

CHNT4 - Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat a passé de 160 000 DT au 30/06/2021 à 240 449 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 80 449 DT.

V- Notes sur l'État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est présenté dans l'Annexe n°7.

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

La synthèse de l'état des flux de trésorerie au 30/06/2022 se présente comme suit :

Désignations	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Trésorerie au début de l'exercice	2 630 600	3 539 704	3 539 704	-909 104
Trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 476 332	-3 210 238	-133 298 880	4 686 570
Trésorerie affectée aux activités d'investissement	101 715	-341 455	-426 332	443 170
Trésorerie provenant des activités de financement	-	-	132 816 108	-
Trésorerie à la fin de l'exercice	4 208 647	-11 989	2 630 600	4 220 636

**Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif
au cours du semestre clos le 30-06-2022**

Annexe 8

Désignations	Valeur brute					Amortissements et provisions								VCN
	A l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Réévaluation	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture		A la clôture
						Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	
Actifs incorporels :														
Concessions, brevets, licences, marques	2 203 575	-	-	-	2 203 575	1 975 938	-	46 322	-	-	-	2 022 260	-	181 315
Fonds commercial	1 059 832	69 752	240 833	-	888 751	553 876	-	49 178	-	9 699	-	593 355	-	295 396
Total actifs incorporels	3 263 407	69 752	240 833	-	3 092 326	2 529 814	-	95 500	-	9 699	-	2 615 615	-	476 711
Actifs corporels d'exploitation :														
Installations techniques et machines	6 424 715	89 943	46 243	-	6 468 415	4 587 965	-	205 455	-	33 480	-	4 759 940	-	1 708 475
Autres installations, outillage et mobilier	2 026 518	28 144	-	-	2 054 662	1 164 164	-	40 390	-	-	-	1 204 554	-	850 108
Dépôts et cautionnements	107 586	3 400	6 461	-	104 525	-	-	-	-	-	-	-	-	104 525
Total actifs corporels d'exploitation	8 558 819	121 487	52 704	-	8 627 602	5 752 129	-	245 845	-	33 480	-	5 964 494	-	2 663 108
Placements :														
Terrains et constructions d'exploitation	73 441 282	-	-	-	73 441 282	7 509 769	-	690 787	-	-	-	8 200 556	-	65 240 726
Parts et actions de sociétés immobilières non cotées	400 000	-	-	-	400 000	-	7 428	-	-	-	-	-	7 428	392 572
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	10 042 613	1 092 781	35	-	11 135 359	-	1 988 100	-	476 978	-	31 420	-	2 433 658	8 701 701
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres parts d'OPVCM	17 844 538	1 212 746	931 595	-	18 125 689	-	278 711	-	-	-	-	-	278 711	17 846 978
Titres non cotés	5 973 450	7 000	-	-	5 980 450	-	2 735 347	-	287 720	-	152 887	-	2 870 180	3 110 270
Parts dans les entreprises avec lien de participation	6 505 832	-	-	-	6 505 832	-	3 233 481	-	119 285	-	-	-	3 352 766	3 153 066
Obligations et autres titres à revenu fixe	234 085 797	148 808 244	52 434 405	-	330 459 636	-	500 000	-	-	-	-	-	500 000	329 959 636
Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises	18 600 000	-	3 000 000	-	15 600 000	-	-	-	-	-	-	-	-	15 600 000
Autres prêts	11 804 850	843 205	805 042	-	11 843 013	-	722 028	-	-	-	12 731	-	709 297	11 133 716
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	68 741 940	2 282 608	67 239 914	-	3 784 634	-	150 000	-	-	-	-	-	150 000	3 634 634
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	462 211	482 920	494 368	-	450 763	-	-	-	-	-	-	-	-	450 763
Total placements	447 902 513	154 729 504	124 905 359	-	477 726 658	7 509 769	9 615 095	690 787	883 983	-	197 038	8 200 556	10 302 040	459 224 062
Total Général	459 724 739	154 920 743	125 198 896	-	489 446 586	15 791 712	9 615 095	1 032 132	883 983	43 179	197 038	16 780 665	10 302 040	462 363 881

**Etat récapitulatif des placements
au 30-06-2022**

Annexe 9

Désignation	Valeur brute	Valeur nette
Placements immobiliers	73 433 218	65 232 662
Placements immobiliers en cours	8 064	8 064
Parts et actions dans les sociétés immobilières non cotées	400 000	392 572
Actions et autres titres à revenus variables autres que les parts d'OPCVM	11 135 359	8 701 702
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenus fixes		
Autres parts d'OPCVM	18 125 689	17 846 978
Titres non cotés	12 486 282	6 263 336
Obligations et autres titres à revenus fixes	330 459 635	329 959 635
Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises	15 600 000	15 600 000
Prêts hypothécaires		
Autres prêts et effets assimilés	11 843 013	11 133 715
Dépôts auprès des entreprises cédantes	450 763	450 763
Autres dépôts	3 784 635	3 634 635
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Total placements	477 726 658	459 224 062
Montant des placements admis à la représentation des provisions techniques	487 848 349	469 345 754
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	26 050 102	26 050 102

Ventilation des charges et des produits des placements
Semestre clos le 30-06-2022

Annexe 11

Éléments	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées ou avec un lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		513 074	513 074	
Revenus des participations	12 731	13 973 540	13 986 271	PRNT11 + PRNT13 + PRNT14 + PRV21 + PRV23
Revenus des autres placements		38 580	38 580	PRNT12 + PRV22
Autres revenus financiers		211 746	211 746	PRNT2
Total produits des placements		14 736 940	14 749 671	
Intérêts		3 566 788	3 566 788	CHNT12 + CHNT13 + CHV92 + CHV93
Frais externes		289 283	289 283	CHNT3
Autres frais	119 285	1 455 499	1 574 784	CHV91 + CHNT11
Total charges des placements	119 285	5 311 570	5 430 855	

Résultat technique par catégorie d'assurance vie au 30-06-2022

Annexe 12

Libellés	Temporaires décès et capitalisation	Total
Primes	41 640 798	41 640 798
Charges de prestations	-1 341 153	-1 341 153
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-40 491 965	-40 491 965
Solde de souscription	-192 320	-192 320
Frais d'acquisition	-1 748 996	-1 748 996
Autres charges de gestion nettes	-117 421	-117 421
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-1 866 417	-1 866 417
Produits nets de placements	1 106 434	1 106 434
Solde financier	1 106 434	1 106 434
Primes cédées et/ou retrocédées	-656 347	-656 347
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	530 340	530 340
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	746 986	746 986
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats		
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	189 237	189 237
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	810 216	810 216
Résultat technique	-142 087	-142 087
Informations complémentaires :		
Montant des rachats	66 950	66 950
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture	80 794 183	80 794 183
Provisions techniques brutes à l'ouverture	40 709 772	40 709 772

Résultat technique par catégorie d'assurance non vie au 30-06-2022

Annexe 13

Libellés	Incendie	Transport	Risq. Divers	Risq. Spx	Automobile	Groupe	Total
Primes acquises	997 081	1 008 598	528 858	328 190	63 047 864	2 718 670	68 629 261
Primes émises	1 133 160	909 919	481 487	277 495	64 275 208	2 718 670	69 795 939
Variation des primes non acquises	-136 079	98 679	47 371	50 695	-1 227 344		-1 166 678
Charges de prestations	-1 095 714	-52 581	-457 048	-383 238	-53 824 168	-3 187 509	-59 000 258
Prestations et frais payés	-995 485	-505 756	-117 385	-348 921	-50 253 380	-3 898 311	-56 119 238
Charges des provisions pour prestations et diverses	-100 229	453 175	-339 663	-34 317	-3 570 788	710 802	-2 881 020
Solde de souscription	-98 633	956 017	71 810	-55 048	9 223 696	-468 839	9 629 003
Frais d'acquisition	-333 204	-351 715	-131 659	-60 931	-12 577 753	-384 676	-13 839 938
Autres charges de gestion nettes	26 853	-18 286	5 833	-2 089	-2 279 233	-128 793	-2 395 715
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-306 351	-370 001	-125 826	-63 020	-14 856 986	-513 469	-16 235 653
Produits nets de placements	78 665	66 287	87 414	19 226	6 647 175	46 499	6 945 266
Participations aux résultats						-6 353	-6 353
Solde financier	78 665	66 287	87 414	19 226	6 647 175	40 146	6 938 913
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	-896 915	-795 119	-92 024	-109 305	-2 130 708		-4 024 071
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	982 499	519 330	12 531	88 721	228 321		1 831 402
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	-591 199	152 390	71 106	-280 700	2 126 173		1 477 770
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats							
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	319 659	161 443	2 443	23 706			507 251
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-185 956	38 044	-5 944	-277 578	223 786		-207 648
Résultat technique	-512 275	690 347	27 454	-376 420	1 237 671	-942 162	124 615
Informations complémentaires :							
Provisions pour primes non acquises clôture	1 989 752	429 290	357 963	836 841	51 136 977		54 750 823
Provisions pour primes non acquises ouverture	1 853 673	527 969	405 333	887 537	49 909 633		53 584 145
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	3 832 098	2 943 261	4 200 927	901 248	315 589 540	1 835 454	329 302 528
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	3 716 762	3 017 327	3 925 133	859 759	312 018 751	2 546 255	326 083 987
Autres provisions techniques clôture							
Autres provisions techniques ouverture							

Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers au 30-06-2022

CATÉGORIE : VIE

Annexe 15

Libellés	Raccordement	Total
Primes	PRV 1 1°colonne	41 640 798
Charges de prestations	CHV1 1°colonne	-1 341 153
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	CHV2 1°colonne	-40 491 965
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	CHV10 - PRV3 1°colonne	
Solde de souscription		-192 320
Frais d'acquisition	CHV41 + CHV42	-1 748 996
Autres charges de gestion nettes	CHV43 + CHV5 - PRV4	-117 421
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-1 866 417
Produits nets de placements	PRV2 - CHV9	1 106 434
Participation aux résultats et intérêts techniques	CHV3 1°colonne	
Solde financier	-	1 106 434
Primes cédées et/ou retrocédées	PRV1 2°colonne	-656 347
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHV1 2°colonne	530 340
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2 2°colonne	746 986
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3 2°colonne	
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHV44 2°colonne	189 237
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		810 216
Résultat technique		-142 087

Informations complémentaires :

Montants des rachats Vie	66 950
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	80 794 183
Provisions techniques brutes à l'ouverture	40 709 772

A déduire :

Provisions devenues exigibles

Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers au 30-06-2022
CATÉGORIE : NON-VIE

Annexe 16

Libellés	Raccordement	Total
Primes acquises		68 629 261
Primes émises	PRNV11 1°colonne	69 795 939
Variation des primes non acquises	PRNV12 1°colonne	-1 166 678
Charges de prestations		-59 000 258
Prestations et frais payés	CHNV11 1°colonne	-56 119 238
Charges des provisions pour prestations et diverses	CHNV12 + CHNV6 1°colonne	-2 881 020
Solde de souscription		9 629 003
Frais d'acquisition	CHNV41 + CHNV42	-13 839 938
Autres charges de gestion nettes	CHNV43 + CHNV5 - PRNV2	-2 395 715
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-16 235 653
Produits nets de placements	PRNT3	6 945 266
Participation aux résultats	CHNV3 1°colonne	-6 353
Solde financier		6 938 913
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRNV1 2°colonne	-4 024 071
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHNV11 2°colonne	1 831 402
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	CHNV12 + CHNV2 + CHNV6 2°colonne	1 477 770
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHNV3 2°colonne	
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHNV44	507 251
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		-207 648
Résultat technique		124 615

Informations complémentaires :

Provisions pour primes non acquises clôture	54 750 823
Provisions pour primes non acquises ouverture	53 584 145
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	329 302 528
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	326 083 987
Autres provisions techniques clôture	
Autres provisions techniques ouverture	

A déduire :

Provisions devenues exigibles	
-------------------------------	--

AMI ASSURANCES
RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS
INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2022

Messieurs les Actionnaires de la Société « AMI Assurances »,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société « AMI Assurances », couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2022 et qui font apparaître un total bilan net de 580.279.513 DT et un bénéfice net de la période s'élevant à 986.869 DT.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan au 30 juin 2022, l'état de résultat technique non-vie, l'état de résultat technique vie, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément au Système Comptable des Entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et notamment la Norme internationale d'examen limité ISRE 2410, *Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISAs) et, par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société « AMI Assurances » au 30 juin 2022 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 décembre 2022

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT - GEM**

Abderrazak GABSI, Associé

**P/ La Générale d'Audit & Conseil
Membre MGI Worldwide**

Chiheb GHANMI, Associé